

ACCUEIL DE LOISIRS DE LA MCL

36 rue Saint Marcel

57000 METZ

03 87 32 53 24

periscolaire@mclmetz.fr

<http://mclmetz.fr>

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

3-12 ANS

Vacances scolaires

2022-2023

Toussaint/Hiver/

Printemps

SOMMAIRE

1. Présentation générale.....	4
a. Ouverture et horaires.....	4
b. Descriptif de la structure.....	4
c. Inscriptions.....	5
d. Personnel pédagogique et technique.....	5
2. Intentions éducatives.....	6
a. Résumé du projet éducatif de l'organisateur.....	6
c. Modalités d'évaluation du projet pédagogique.....	9
3. Vie quotidienne et journée type.....	11
a. L'accueil.....	12
b. Le repas.....	12
c. Les thèmes des vacances scolaires	13
d. Les activités et les sorties.....	13
e. Temps calme, libres et forum.....	14
f. Du goûter au départ.....	14
g. L'accueil des enfants de moins de 10 ans.....	15
4. Fonctionnement du personnel pédagogique et technique.....	16

a. Le directeur.....	16
b. Les animateurs.....	17

1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

a. Ouverture et horaires

L'équipe pédagogique des Accueils Collectifs de Mineurs de la Maison de la Culture et des Loisirs de Metz accueille les enfants de 3ans à 11 ans pendant les vacances scolaires d'automne, d'hiver et de printemps.

Pour l'année 2022/2023:

- du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022,
- du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023
- et du lundi 17 avril au vendredi 28 avril 2023.

L'équipe d'animation accueille les enfants de 9h à 17h30. Un pré-accueil de 8h00 à 9h00 est organisé, ainsi qu'un post accueil de 17h30 à 18h30 . Les inscriptions à la demi-journée avec ou sans repas sont possibles.

b. Descriptif de la structure

Les locaux de l'école des Isles sont mis à disposition par la Ville de Metz et font l'objet d'une convention de mise à disposition de locaux scolaires.

La structure se compose :

- d'un pavillon situé dans l'enceinte de l'école. Il est constitué de 3 salles et de sanitaires destinées à l'accueil des enfants de moins de 6ans.
- de 5 salles destinées à l'accueil des plus de 6ans dans le bâtiment de l'école élémentaire.
- d'une « salle de danse».

Nous avons aussi accès à :

- La cantine de l'école des Isles, adaptée à l'accueil des différentes tranches d'âge
- à la Galerie d'art de la MCL et au Relais (la salle de spectacle)

Les espaces extérieurs dont nous pouvons profiter, à proximité de l'accueil sont :

- Un terrain de football gazonné et un espace de jeu communal gazonné
-

c .Inscriptions

Tout participant doit rendre un dossier d'inscription complet. Il comprend :

- Une fiche d'inscription
- Une fiche sanitaire de liaison
- Une copie des vaccinations
- Le droit à l'image
- Si besoin précisez toute demande particulière
- La photocopie du dernier avis d'imposition
- Une attestation de paiement de la CAF
- L'attestation d'aides aux temps libres de la CAF

L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur¹. Toute inscription, modification, annulation devra être communiquée au plus tôt par téléphone ou par mail. En cas d'absence, si aucun justificatif (un certificat médical par exemple) n'est présenté les journées seront facturées.

d. Personnel pédagogique et technique

Le taux d'encadrement est adapté au nombre d'enfants accueillis, en fonction des tranches d'âge. L'équipe d'animation se compose :

- d'un directeur-trice titulaire ou stagiaire BAFD.
- d'un directeur-trice adjoint titulaire ou stagiaire BAFD
- de trois animateurs-trices BAFA titulaires
- de trois animatrices titulaires du CAP petite enfance
- d'un-e animateur-riche stagiaire.
- D'une coordinatrice

1 Cf annexe 1

2. INTENTIONS ÉDUCATIVES

a. Résumé du projet éducatif de l'organisateur

La MCL revendique son action d'éducation populaire dans le champ de la médiation culturelle et des pratiques artistiques. A travers ces activités, l'objectif est de :

- Développer le lien social et permettre l'épanouissement individuel
- Stimuler la prise de responsabilité citoyenne et l'émergence de projets collectifs
- Participer d'une compréhension du monde dans un esprit d'ouverture, de tolérance et dans le respect de nos valeurs républicaines
- Démocratiser l'accès aux pratiques artistiques chez les jeunes et les enfants en particulier

Au cours des différentes sessions, notre objectif est que : « ...l'enfant apprenne à faire seul » [Maria Montessori].

Permettre à l'enfant d'accéder à l'autonomie, ce n'est pas «*fais seul*», mais «*faisons ensemble pour que, à terme, tu saches faire seul*» :

Ainsi,

- Leur permettre de découvrir des activités culturelles et ludiques et de profiter des temps de loisirs
- Leur permettre de vivre en collectivité en leur donnant un cadre de vie favorisant la socialisation.
- Leur proposer des sorties culturelles, pour exploiter la richesse du territoire.

Deux axes de développement de l'enfant par rapport à ces objectifs sont à privilégier grâce à des moyens et des outils possibles ,non restrictifs ; ils devront être définis par l'ensemble des équipes pédagogiques.

L'autonomie et la prise de responsabilité.

Tous les objectifs fixés permettent de contribuer au développement des capacités motrices, des connaissances, de l'imaginaire et de la socialisation de l'enfant.

- L'autonomie est envisagée pour chaque enfant dans la mise en pratique des moments quotidiens (accueil, repas, activités, temps calmes, etc. ...) et dans la mesure de ses capacités.
- La responsabilisation s'applique également en fonction des capacités, au cours des différents moments d'activités.

Les enfants sont impliqués dans le projet, soit par un échange important entre eux, soit par un échange avec les adultes, ainsi ils peuvent s'exprimer en utilisant différents outils (forum bilan en fin de journée, boîte à idée, choix des activités...)

Ainsi, l'enfant se sent considéré, respecté et valorisé.

« *C'est en jouant et seulement en jouant que l'individu, enfant ou adulte, est capable d'être créatif et d'utiliser sa personnalité toute entière.* » disait Winnicott. Le jeu est l'outil fondamental pour la

réalisation de ces objectifs, selon notre conception de l'animation et des valeurs que nous défendons.

Ces objectifs ont motivé notre recherche pédagogique lors de nos différentes mises en place d'activités en direction des enfants. Véritables acteurs et participants aux décisions de manière collégiale, les enfants expérimenteront le « vivre ensemble ».

Les enfants âgés de 3 à 6 ans, en phase de pré-socialisation, développent l'apprentissage des règles de la vie en collectivité. Ils font preuve d'une imagination fertile mais aussi d'une curiosité exacerbée vers le monde qui les entoure.

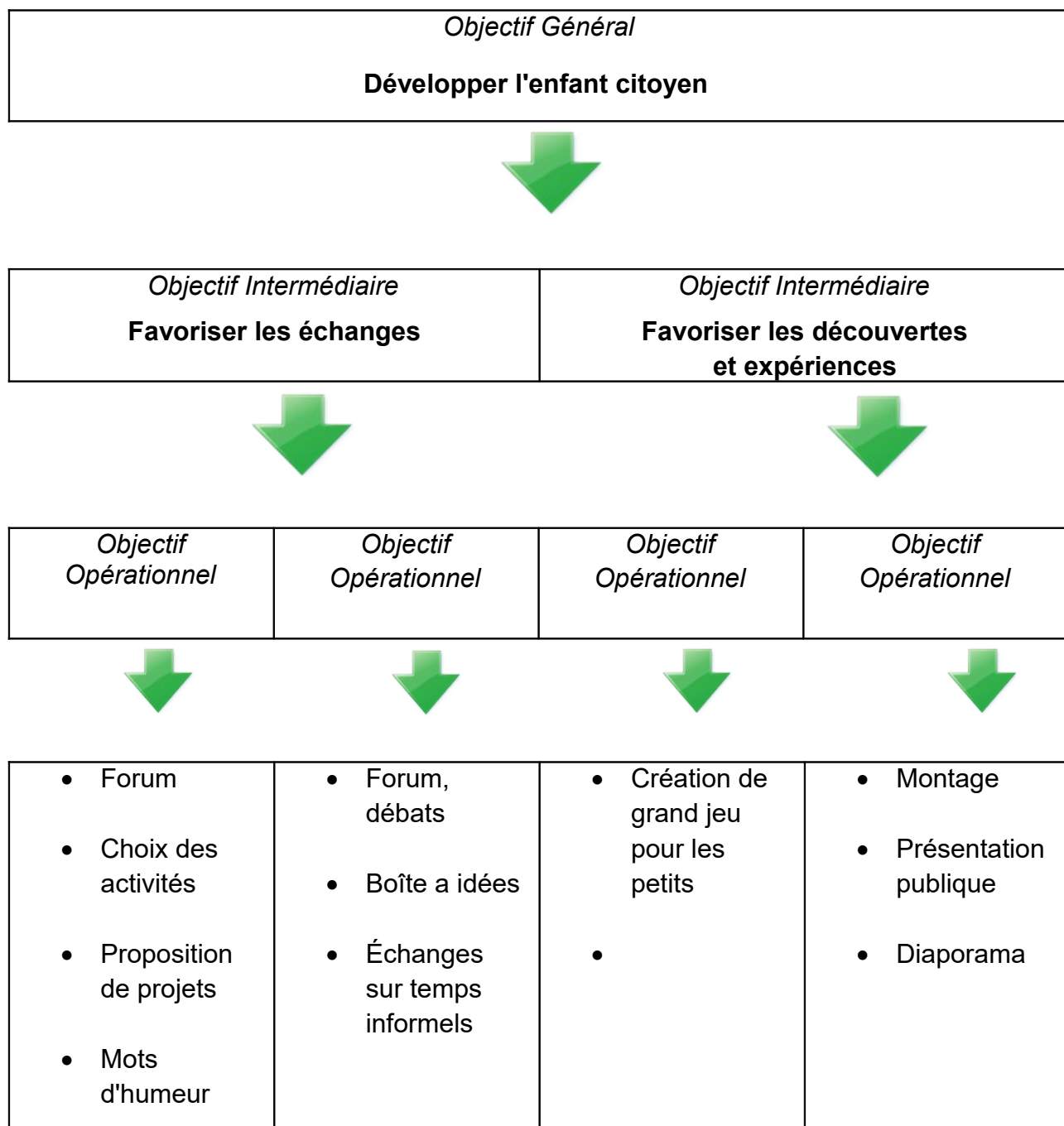
Les enfants de 6 à 12 ans, dans le stade des opérations concrètes, s'intéressent à tout, et la vie de groupe y prend une importance croissante. Plutôt actifs, ils ont une soif d'actions et d'expériences.

La problématique qui en ressort est la suivante :

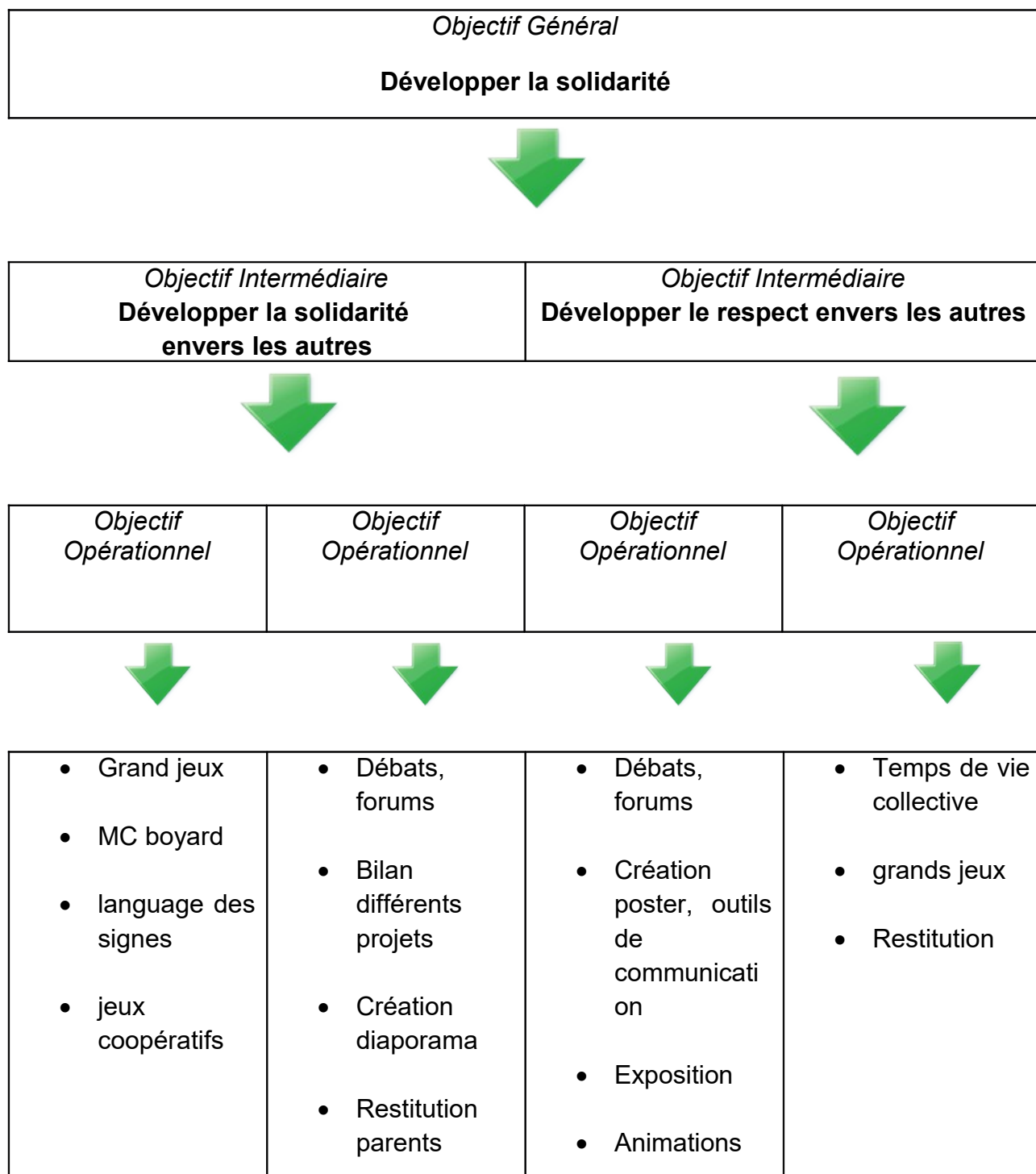
Comment faire pour que les enfants s'épanouissent dans le groupe au sein de l'accueil ?

Finalité : Développer le vivre ensemble

DÉVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE



DÉVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE






c. Modalités d'évaluation du projet pédagogique

Les différents moyens pour atteindre les objectifs seront évalués par les acteurs, participants et membres de l'équipe d'animation.

Cette évaluation devra prendre place rapidement après le déroulement de l'action et de façon consciencieuse, les résultats servant à la rédaction du bilan .




Les outils seront des tableaux créés en équipe et à compléter .

Grilles individuelles d'évaluations

L'enfant sera capable de s'exprimer dans un groupe				
Maternelle	Elémentaire			
Utilise les panneaux smiley	Prends la parole			
Ne coupe pas la parole	Ne coupe pas la parole			
S'exprimer de façon audible	S'exprimer de façon audible			






Seuil d'acceptabilité élémentaire Seuil d'acceptabilité maternelle

L'enfant sera capable de faire des propositions				
Maternelle	Elémentaire			
	Propose des idées			
	Argumente ses idées			
	Se positionne sur les idées des autres			
	Proposera des solutions aux problèmes rencontrés			






Seuil d'acceptabilité élémentaire Seuil d'acceptabilité maternelle

L'enfant s'inscrira volontairement dans un projet de groupe				
Maternelle	Elémentaire			
S'inscrit dans un projet	S'inscrit dans un projet			



Seuil d'acceptabilité élémentaire Seuil d'acceptabilité maternelle

L'enfant sera capable de retransmettre les compétences acquises				
Maternelle	Elémentaire			
Restitue les connaissances lors d'un grand jeu	Restitue les connaissances lors d'un grand jeu			
	Peut expliquer les étapes d'un projet lors d'une exposition			
	Participe à la création d'affiches pour l'exposition			
	Apporte son aide, ses compétences			



Seuil d'acceptabilité élémentaire Seuil d'acceptabilité maternelle

Ces tableaux sont susceptibles d'évoluer.

3. VIE QUOTIDIENNE ET JOURNÉE TYPE

Journée type

7h30 – 8h00 :	Pré-accueil
8h00 – 9h30 :	Arrivé échelonnée des enfants. Temps libre
9h30 – 10h :	Temps de forums. Présentation de la journée
10h – 11h15 :	Activités
11h15 – 11h30 :	Rangement, passage aux toilettes, lavage des mains
11h45 :	Mise en place de la table
12h-13h15 :	Repas de midi.
13h30-14h30 :	Accueil des enfants de l'après-midi ou sans repas Temps calme et/ou sieste
14h30-16h :	Activités, temps libre, grand jeu
16h-16h30 :	Goûter
16h30-17h30 :	Rangement, bilan de la journée Activités retour au calme et départ échelonné des enfants
17h30- 18h30 :	Post-Accueil

a. L'accueil

L'arrivée des enfants est un moment charnière car il fait le lien entre la maison et l'accueil. L'équipe d'animation mettra en place des gestes quotidiens pour permettre à l'enfant de bien commencer sa journée. Saluer l'enfant dès son arrivée, le mettre à l'aise, l'aider à ranger ses affaires et lui présenter les activités possibles.

Pour les enfants de moins de 6 ans, l'animateur aura une voix calme et posée, et proposera un temps (histoire, chant, petits jeux) pour leur permettre de s'adapter dans les meilleures conditions.

Un pré-accueil sera organisé tous les jours à partir de 8h00 pour les parents qui en ressentent la nécessité. Lors de cet accueil, un animateur sera présent avec les enfants.

Pendant ce temps d'accueil il sera permis aux enfants de choisir l'activité qu'il souhaite effectuer, on essaiera de le laisser libre de commencer sa journée comme il le souhaite. Ce n'est en aucun cas une excuse pour rester entre animateurs, notre présence est essentielle au bon déroulement de chaque temps de la journée.

A la fin du temps d'accueil, il sera demandé aux enfants de ranger leurs activités, de se laver les mains et de rejoindre le Forum, une zone de discussion, afin de prendre connaissance des différents temps proposés dans la journée (par exemple).

b. Le repas

Les temps de restauration sont des moments privilégiés et essentiels au bon déroulement de la journée. Ce sont des temps calmes, propices à la communication entre les enfants et l'équipe d'animation. La préparation de ces temps se fera en coopération avec les enfants selon leurs âges et leurs capacités. Les jeunes assisteront les animateurs dans le service (pour les plus grands), aideront les plus jeunes (pour la découpe de la viande par exemple).

L'équipe d'animation mangera à table avec les enfants en assurant le service. Pour tout enfant déclaré allergique un repas spécial sera prévu. Après le repas et dans la limite de leurs capacités les enfants participeront au débarrassage et au nettoyage de l'espace de restauration. Aidés de l'équipe, les jeunes ramasseront leurs couverts, nettoieront leurs miettes, rangeront leurs chaises sous les tables, passeront un coup de balai (au besoin).

Les repas confectionnés par l'Adeppa de Vigy, sont livrés en liaison chaude et maintenus à température à l'aide d'un thermoport. Les températures sont relevées au moment de la livraison et au moment des repas. Le responsable de ces suivis est Dimitri Massing directeur.

c. Les thèmes des vacances scolaires

Le thème des vacances de la Toussaint du lundi 24 octobre au vendredi 4 novembre 2022.

Le thème sera choisi en concertation avec l'équipe. Le thème envisagé est "A la découverte du pays imaginaire des Isles".

Nous aurons à cœur d'élaborer des grands jeux sur nos thématiques les héros et légendes nordiques ainsi que de la culture populaire.

Le grand jeu est un moment particulier dans un séjour aussi bien pour les enfants que pour l'équipe pédagogique. Il fait appel à l'imaginaire des enfants et favorise la découverte. Il développe des notions de solidarité et d'esprit d'équipe. Il permet également de responsabiliser et de confronter l'enfant aux règles d'une manière ludique. Le grand jeu lorsqu'il est bien mené reste un temps fort du séjour.

Des sorties en lien avec le thème seront organisées.

Thème des vacances d'hiver du lundi 13 février au vendredi 24 février 2023.

En lien avec l'exposition de la Galerie d'art de la MCL, le thème de ces vacances sera basé sur l'expression par la photographie. La programmation d'Ateliers de Sensibilisation Aux Plastiques maintiennent le lien avec la Galerie de la MCL.

Des sorties seront également organisées au musée de la Cour d'or afin de profiter de la richesse de notre patrimoine.

Thème des vacances de printemps du lundi 17 avril au vendredi 28 avril 2023.

Le thème qui sera choisi à cette période, proposera des activités autour de la nature, de la sensibilisation à la vie animale/végétale et de sa protection au quotidien.

d. Les activités et les sorties

Les activités manuelles

Elles auront pour objectif de développer l'enfant citoyen et la solidarité. Ces activités seront mises en place par des animateurs lors de temps spécifique ou lorsque les enfants en feront la demande. Afin de satisfaire nos différents objectifs, les animateurs proposeront des activités nécessitant une mise en commun ou le travail en petit groupe.

Les activités physiques et d'expression corporelle

Elles permettent à l'enfant de s'exprimer, s'affirmer, se positionner face aux autres dans un contexte purement ludique. Jouer c'est avant tout se faire plaisir mais c'est aussi apprendre des notions comme la coopération et la solidarité. Certaines seront proposées lors d'un temps défini à l'avance et sur une période précise par des intervenants extérieurs spécialisés.

Les activités liées aux thèmes

Toutes sortes d'activités liées au thème et aux objectifs seront proposées Grand jeu, bricolage, sorties pédagogique, jeux sportifs, danse, chant...

Les sorties

Nous avons un partenariat avec Metz patrimoine qui se propose de nous accueillir à la porte des Allemands à Metz. Chaque groupe pourra également profiter d'une sortie à la Caverne du Gobelin afin de profiter d'une initiation à de nouveaux jeux de société adaptés à chaque tranche d'âge. Des sorties cinéma seront organisées en fonction des films adaptés à cette période et d'une sortie spectacle le vendredi 28 octobre 2022 à 15h d'un concerto pour pirate à l'arsenal. Un jeu de piste sera organisé "le chemin des îles" afin de découvrir le patrimoine historique du centre ville de Metz.

e. Temps calme, libres et forum

Après le repas et avant de reprendre les activités prévues par l'équipe d'animation, un temps calme sera prévu pour favoriser une bonne digestion et permettre aux plus jeunes de pouvoir se reposer et au plus grands d'avoir un temps libre pour faire des activités dans le calme (coloriage, jeu de société). Lors de ce temps une pause conviviale sera proposé à la moitié de l'équipe d'animation afin de se ressourcer et d'échanger avec le directeur adjoint afin de faire un point de mi journée et de pouvoir mettre en place des rééquilibrages.

Nous nous efforcerons de laisser des temps libres aux enfants quand ils en feront la demande et tant que cela ne perturbe pas le bon déroulement de la journée. Lors de ces temps libres, les animateurs resteront avec les enfants et proposeront des animations à ceux qui le souhaitent. Ils feront de leur mieux pour ne pas forcer l'enfant, mais lui montrer leur présence et leur disponibilité.

Les forums organisés sous formes de petits jeux et d'échanges, permettront de « sonder » les envies des enfants, et d'organiser la journée en concertation. Nous essaierons d'intégrer tous les enfants aux débats et aux choix, chacun doit pouvoir s'exprimer.

f. Du goûter au départ

Le goûter du soir doit être un moment propice pour le retour au calme pour les plus petits. Éviter de parler trop fort et favoriser des échanges sur la journée ou des discussions. Pour les plus grands, le goûter peut être pris pendant une activité, ou en temps organisé. Les enfants seront sollicités et le choix sera fait en fonction de leur avis.

Les enfants participeront, selon leur âge, au rangement et nettoyage des tables et des différentes salles. A la fin du rangement, les animateurs proposeront des petits jeux courts et calmes, un nouveau temps de forum si le besoin ou l'envie se fait sentir.

L'accueil des parents est aussi important que le départ des enfants. Penser à échanger sur la

journée de leurs enfants, et à leurs donner toutes les informations nécessaires pour le lendemain. Si un parent a un problème avec l'un des animateurs ou le fonctionnement, calmement le diriger vers la direction.

g. L'accueil des enfants de moins de 10 ans

En ce qui concerne la surveillance des enfants de moins de 10 ans, il faut d'abord savoir qu'il n'existe aucune loi régissant clairement la question. Cette obligation de surveillance, passe par trois critères principaux : elle doit être constante, vigilante et active.

Par surveillance constante, il faut comprendre que les enfants de moins de 10 ans ne peuvent pas être laissés seuls sans la présence d'un adulte.

Par surveillance vigilante et active, il faut comprendre que la surveillance par les animateurs ne peut se borner à être passive. En effet même à proximité des enfants, les animateurs ont l'obligation d'être en mesure d'intervenir pour faire cesser des actes qui peuvent être dangereux.

Protocole Sanitaire COVID

En ce qui concerne la **récupération de votre(s) enfant(s)**, celle-ci se fera **à partir de 16h30 et ce jusqu'à 18h30 maximum.** ->

Pour toute information les familles peuvent joindre le directeur au numéro suivant: 0665305896.

4. FONCTIONNEMENT DU PERSONNEL PÉDAGOGIQUE ET TECHNIQUE

a. Le directeur

Le directeur a de multiples tâches au sein d'un accueil de mineur. Il est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet pédagogique élaboré avec l'équipe d'encadrement. Il veille au bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière. Il s'assure que les règles de sécurité soient connues de tous et soient respectées. C'est lui qui prend les décisions, conduit les réunions et gère les relations avec les différents partenaires (familles, intervenants, prestataires...).

Au même titre que l'animateur, il doit être disponible, accessible et à l'écoute de tous. Il encadre et anime la vie quotidienne en accompagnant les animateurs et les enfants dans leur projet. Il doit être capable de mobiliser son équipe sur un projet, savoir communiquer et gérer une information.

Le directeur doit savoir identifier et utiliser les compétences des membres de son équipe, afin de déléguer et d'assumer son rôle de formateur, qui suppose la mise en place de critères (exemples) :

- L'animateur stagiaire aura une connaissance basique des règles en matière de déplacement à pied et en bus, et connaîtra les principales règles de sécurité
- L'animateur stagiaire organisera et animera diverses activités en remotivant les enfants si le besoin s'en fait sentir
- L'animateur stagiaire montrera sa capacité à innover, et à s'adapter aux activités proposées par lui ou un autre membre de l'équipe d'animation
- L'animateur stagiaire s'intégrera au sein de l'équipe et fera preuve d'initiative

Modalités d'évaluations

Les modalités d'évaluation seront mises en place avant le début de chaque stage pour faciliter l'observation de la réalisation des objectifs.

Un animateur BAFA diplômé participera à la formation du stagiaire et rendra compte des différents événements.

Pendant le même temps le directeur observera certaines des activités menées par le candidat et l'évaluera tout au long du stage par des mises en situation. Plusieurs entretiens auront lieu à différentes étapes du stage pour un besoin particulier et un suivi personnalisé. Les tableaux proposés en annexe ne sont ni exhaustifs, ni statiques, ils sont à adapter à chaque stagiaire selon ses besoins et ses lacunes.

Des questionnaires permettront aussi d'évaluer les connaissances du stagiaire et leur évolution tout au long du stage.

Entretien des locaux

L'entretien des locaux se fera par le personnel technique, l'équipe d'animation et le directeur, selon les horaires de chacun.

b. Les animateurs

L'animateur est un repère et une référence immédiate pour les enfants. Il devra donc faire preuve de cohérence, de tolérance et de ponctualité.

Ils sont à l'écoute des enfants, des autres animateurs, de le directeur et des parents. Ils se placent contre toute discrimination et exclusion.

Ces obligations lors des accueils de loisirs vont de la sécurité au bien être de l'enfant, ainsi que le respect de règles simples.

Avec son Équipe

Les animateurs participent à l'élaboration du projet pédagogique avec la directrice. Celui-ci évoluera en fonction des réunions préparatoires et hebdomadaires et selon les attentes et besoins des enfants. Ils établissent un programme d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.

Il veille, à maintenir de bon rapport avec ses collègues, à se concerter avant tout changement et à prévenir quand il part en pause. De simples règles de savoir vivre.

Les soins

Au vu de la réglementation, nous n'administrerons aucun médicament, sauf avis médical (ordonnance obligatoire).

La pharmacie, ainsi que les cahiers d'infirmerie se trouvent dans le bureau du directeur. Nous avons à disposition des pharmacies « portables » en cas de sortie et notamment un petit cahier de soins.

Tous les produits nécessaires aux premiers soins seront en quantité suffisante, et les dates de péremption sont vérifiées au préalable.

La personne ayant administré un soin à un enfant devra remplir les renseignements figurant sur le cahier d'infirmerie. Lors des sorties les incidents notés dans le petit cahier (dans la trousse a pharmacie) seront retranscrits dans le cahier de pharmacie principal. Contrôler régulièrement les troussees et la pharmacie, pour réapprovisionner par exemple.

La fiche sanitaire est en possession exclusive du directeur pour des raisons de discrétion. Il

s'assurera de communiquer aux animateurs les informations nécessaires pour un suivi médical correct (allergie, asthme etc.). Le directeur assure le suivi sanitaire ou en charge un des membres de l'équipe d'animation si cela est nécessaire. Les fiches sanitaires doivent être prises à chaque déplacement, elles seront remises aux personnes compétentes en cas d'accidents (docteur, pompiers, etc.)

En sortie

Lors de déplacement l'équipe d'animation doit être d'autant plus vigilante. Elle veillera à respecter les règles de déplacement, à toujours bien encadrer le groupe et à garder en permanence un téléphone portable. En sortie, nous sommes représentatifs de l'Accueil, nous devons nous efforcer d'être tous, enfants et animateurs, respectueux et attentifs aux consignes.

En bus

Un animateur devant la porte qui compte et aide les enfants à monter, un autre dans le bus qui installe les enfants. Bien énoncer les règles avant la montée : bien attacher sa ceinture, ne pas crier, boire ou manger et ne pas se retourner. Un animateur descend en premier. Il aide les enfants à descendre.

L'accueil des enfants en situation de handicap

La loi d'orientation du 23 avril 2005 reconnaît l'accès aux droits fondamentaux à tous les citoyens ainsi que le plein exercice de leur citoyenneté.

Le respect de chacun avec ses différences et l'acceptation de l'autre sont des bases essentielles de la conception de l'animation de la responsable. Les enfants en situation de handicap doivent pouvoir s'intégrer et s'épanouir au sein de l'accueil. Tous les participants doivent faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

En amont de l'inscription d'un enfant en situation de handicap, la responsable de l'accueil organisera des réunions avec la famille, les institutions et l'enfant susceptible d'être accueilli, afin d'échanger et de connaître au mieux la pathologie de l'enfant et de permettre à chacun d'évaluer la faisabilité en fonction des locaux. Une première rencontre informelle permettra de commencer à établir une relation de confiance, puis d'autres entretiens plus formels permettront d'obtenir toutes les informations essentielles au montage du projet d'accueil individualisé.

Pendant l'accueil, l'équipe s'engagera dans le projet d'accueil et fait son possible pour permettre à l'enfant porteur de handicap de participer, de s'exprimer et de s'épanouir au sein du groupe. Un temps de sensibilisation en direction des enfants sera proposé par les animateurs. Ce moment pourra être réfléchi avec l'enfant et construit ensemble selon ses capacités et son envie. L'équipe d'encadrement doit aussi permettre l'évolution du projet d'accueil individualisé en fonction de

leurs observations sur les différents temps de la journée. Des rencontres avec l'enfant seront mis en place à sa demande afin de faire des points réguliers sur son accueil.

A la fin de l'Accueil, un bilan sera réalisé en équipe afin de proposer de nouvelles actions à mettre en place et d'évaluer le travail effectué ainsi que les avancées et les échecs. Un temps de restitution sera proposé à la famille.

Ce projet pédagogique n'est pas définitif et peut évoluer , en fonction des réunions d'équipe et de nouvelles opportunités.